

Communiqué du bureau de la CP-CNU

Paris, le 7 mars 2025

Le bureau de la CP-CNU s'inquiète des rapports provisoires d'évaluation des formations de la vague E délivrés par le HCERES et dont une proportion anormalement importante donne des avis défavorables ou réservés. De tels rapports ne peuvent susciter que colère et incompréhension de la part des collègues investis, d'autant plus que le processus d'évaluation est lui-même chronophage pour les équipes pédagogiques. Les modalités d'échanges, notamment la visioconférence, ne permettent pas une évaluation de qualité et ne peuvent provoquer qu'insatisfaction et sentiment de dévalorisation.

Pour le bureau de CP-CNU, une évaluation respectueuse doit prendre en compte les réalités territoriales, les contextes locaux, et les conditions de travail des personnels fortement impliqués dans ces formations.